



Association créée le 10 juin 1980 (J.O. du 10/07/1980) loi 1901
Marque Déposée le 24 juin 1996 (J.O. du 02/08/1996)

DUCATI
CLUB DE FRANCE

Sylvie CHEVENTNER – 2 rue de l'Ormeau Bât. E – 72000 LE MANS

Tél. 02 43 40 18 09 - jd-lurcy@desmo-net.com

Journées *Ducati Club de France*[®] de Lurcy-Lévis

Circuit de Lurcy-Lévi, les 1^{er} et 2 juin 2019

Ce week-end de "roulage *Loisir*" est proposé aux adhérents du *Ducati Club de France*[®] à jour de cotisation, avec priorité aux pilotes de motos *Ducati*.

Une *Journée Ducati Club de France*[®] est un point de rencontre de l'Association, un rassemblement convivial permettant de partager notre passion dans un état d'esprit privilégiant le respect mutuel sur le parc comme sur la piste.

C'est également le moyen de rouler sur circuit dans un cadre sécurisé : vérifications techniques, catégories de niveaux homogènes, commissaires de piste, assistance médicale, couverture assurance, encadrement des débutants, ...

Ce n'est en aucun cas une course (il n'y a ni classement, ni chronométrage, ni remise de prix).

Tu trouveras ci-dessous ton bulletin d'inscription, les nouvelles règles concernant les vérifications techniques, ainsi que les informations relatives aux assurances.

Pour plus d'informations, nous t'invitons vivement à consulter le site du Club, www.desmo-net.com

Tu recevras en temps utile ta *Confirmation d'inscription*, ainsi que les informations pratiques nécessaires au bon déroulement du week-end.

Tout remboursement dû à un désistement sera laissé à la seule appréciation de l'Organisateur.

Le mot de l'organisateur :

1. **Tu trouveras ci-contre la version simplifiée de ton bulletin d'inscription.**
Tu remarqueras en page 3 que les exigences sur les Vérifications Techniques ont (encore) été adoucies. N'en profite pas pour te laisser aller sur la révision d'avant-roulage, et pense à venir avec une moto PROPRE ! Les Contrôleurs resteront attentifs, pense bien que c'est ta sécurité et celle des tes collègues de Piste qui est en jeu... **Tu trouveras également sur cette page 3 un résumé des conditions de Couverture Assurance.**
2. **Les Fiches d'Inscription doivent être envoyées à l'organisateur à partir du 15 avril 2019.**
3. La **clôture** des inscriptions se fait le **27 mai 2019**. Aucune inscription ne sera prise sur place.
4. **La priorité des engagements se fera dans la limite des places** (38 pilotes / catégorie, **32** en Strada), **par ordre chronologique d'expédition des Fiches d'Inscription** et de dépouillement du courrier.
5. L'envoi d'une **confirmation** d'inscription (avec catégorie) ou de mise en liste d'attente se fera au plus tôt.
6. *Pour tout désistement non justifié, le montant de l'inscription reste acquis pour l'organisateur.*
7. Sur place, l'**accueil** est assuré sur le parc-pilotes du circuit, à partir du vendredi 03/05/2019 à 17h00.
8. Il est interdit de planter des sardines dans le parc-pilotes. Des pénalités peuvent être facturées.





Journées Ducati Club de France® LURCY-LEVIS - 01/02 JUIN 2019

Bulletin à remplir et à renvoyer accompagnée du paiement et d'une enveloppe timbrée à l'adresse suivante à partir du 15 AVRIL 2019 :

Sylvie CHEVENTNER – 2 rue de l'Ormeau Bât. E - 72000 LE MANS – tél. 02 43 40 18 09 - jd-lurcy@desmo-net.com Règlement par chèque libellé à l'ordre du *Ducati Club de France*®, ou virement IBAN FR761470600087393094888530 - BIC AGRIFRPP847

CATÉGORIE (un bulletin par pilote, par machine, et par catégorie) - Merci de bien renseigner ton niveau.

SUPER MAESTRO : Pilotes pratiquant régulièrement la compétition (*Endurances ou Vitesse DCF, Championnats, ...*)

MAESTRO : Pilotes pratiquant ponctuellement la compétition (*Endurances ou Vitesse DCF, ...*)

VIVACE : Pilotes ayant déjà pratiqué le circuit, roulant ponctuellement sur piste, ou roulage tranquille

STRADA : Séance découverte, niveau débutant ; catégorie "encadrée" (présence d'accompagnateurs eDUCAToRi),

CLASSIC : Pilotes tous niveaux, sur motos monocylindres ou bicylindres "anciennes"

Catégories annexes :

ESPRESSO : Séances "baptême", en solo ou en duo (si repose-pieds passager) – 1 série de 10 mn / jour

MOTOGEPETTO : Séances enfants/ados (plus de 6 ans) (pocket, PW, cyclos, duo sur motos de route) – 2x 10 mn / jour

Si tu devais estimer ton niveau dans la catégorie sélectionnée... (de 1 à 10)

derrière dans le paquet rapide

Depuis combien de temps fais-tu de la piste ? :

PILOTE Nom et prénom : Date de Naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

tél / mob : e-mail :

N° et date d'adhésion au DCF : / / Section DCF :

"Individuelle Accident" personnelle : Compagnie :

Licence FFM 2019 (part "Individuelle Accident") : Type : # Licencié :

Personne(s) à contacter en cas d'accident :

Pour les pilotes mineurs, autorisation parentale indispensable :

Je soussigné(e) autorise mon enfant

à participer à la Journée Ducati Club de France de, le

Date : / / Signature

MOTO (marque, cylindrée, type, année) :

N° de Piste souhaité : Moto Partagée avec (Nom, Prénom, Catégorie) :

Couverture "Responsabilité" ("RC Circulation + Risque Piste" ou "RC Piste" de la moto) - Attestation jointe à ce bulletin

INSCRIPTION

le week-end

le samedi

le dimanche

(tarif hors "Individuelle Accident") :

> pilote Séries 70 € 105 € >

pilote Ado (moins de 17 ans) 35 € 35 € >

pilote Bis (séries partagées avec / Catégorie :) 0 € 0 €

> Option Suppléant (pilote sur place même si liste d'attente) 0 € 0 €

> Espresso (baptêmes solos ou duos) 0 € 0 €

> MotoGePetto (enfants de plus de 6 ans) 0 € 0 €

INDIVIDUELLE ACCIDENT (facultative, par personne, attachée au Participant (pilote ou passager) Journée Week-end

> Formule A : option d'Assurance "Corporelle" de base 8 € 12 €

> Formule B : option d'Assurance "Corporelle" avec indemnités journalières 28 € 35 €

- Je m'inscris aux Journées Ducati Club de France® sous ma propre responsabilité.

- Je précise être bien conscient qu'il s'agit d'un roulage Loisir et en aucun cas d'une compétition.

- Je suis conscient que si je roule avec de l'alcool dans le sang ou sous l'emprise de stupéfiants, mon assurance ne jouera pas.

Un contrôle d'alcoolémie pourra être pratiqué par le Responsable du Site ou un Responsable du Club.

En cas d'ébriété avérée, l'accès en piste me sera interdit.

- Si ma moto est assurée à l'année, je joins une Attestation "Responsabilité Civile Moto" (RC-Circulation + Risque-Piste ou RC-Circuit)

qui me couvre pour les dommages causés à un tiers lors d'un roulage Loisir sur Piste (hors Compétition),

précisant si nécessaire qu'elle est valable en cas de prêt de ma moto.

- J'ai pris connaissance des formules d'Assurance "Individuelle Accident" (Invalidité et Décès) qui me sont proposées dans ce dossier. Dans le cas où j'y souscris, le montant de mon règlement est majoré de la valeur de l'option sélectionnée.

- J'atteste avoir lu en totalité le présent règlement, et m'engage à en respecter chacune des clauses.

- Je m'engage à avoir un comportement correct et à me soumettre aux consignes des commissaires de piste et de l'organisation.

- Je renonce à tout droit de recours contre l'organisateur (et ses représentants ou préposés), qui se contente(nt) de donner un point de rencontre amical avec une sécurité contrôlée.

Fait à, le / / 2019

Écrire "lu et approuvé" et signer.



VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Les contrôles techniques sont désormais identiques sur toutes les **Journées** organisées par le **Ducati Club de France®**, et les points de contrôle seront au nombre de 6 :

- 1) État général (*la moto doit être présentée propre et exempte de toute fuite d'huile*)
- 2) Freins (*liquide et plaquettes récents et de préférence adaptés à un usage piste*)
- 3) Pneus (*pensez à faire votre pression adaptée au circuit*)
- 4) Butées de Direction
- 5) Poignée de gaz (*doit revenir d'elle-même lorsque le pilote ne la maintient pas*)
- 6) Remplacement du liquide de refroidissement par de l'eau déminéralisée

Plus aucune obligation de freiner les vis ou de faire des préparations spécifiques n'est désormais imposée, tu viens avec ta machine qu'elle soit de route ou de piste.

Pour les motos de série, en plus de ces 6 points, les 3 points suivants sont obligatoires :

- Démontage ou neutralisation (avec un collier rilsan par exemple) de façon solide des béquilles latérale et/ou centrale,
- Scotchage du ou des phares, feu arrière et clignotants, protection au scotch du tour de la plaque d'immatriculation,
- Dépose ou repliage des rétroviseurs (scotchage des miroirs).

Equipement obligatoire du pilote - Vérification au passage en pré-grille.

- 7) Casque intégral en bon état
- 8) Vêtements cuir : combinaison ou haut et bas attachés ensemble
- 9) Bottes et gants cuir
- 10) Protection dorsale obligatoire.

ASSURANCES

Si un pilote roule sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants, la couverture assurance ne jouera en aucun cas.

A. Assurance Responsabilité Civile Organisateur ("RCO")

Conformément à la législation, le **Ducati Club de France®** souscrit pour chacune de ses **Journées**, une couverture **Responsabilité Organisation**, chargée de sécuriser la manifestation, ses bénévoles, ... et ses participants.

B. Assurance Responsabilité ("RC"), obligatoire

1. La **couverture Responsabilité** (ou RC) **couvre les dommages causés aux tiers**. Chaque participant est couvert en **assurance Responsabilité** par la **Couverture Responsabilité Organisation** souscrite par le **Ducati Club de France®**.
2. **Dans le cas où ta moto est déjà assurée, tu pourras nous fournir copie de ton Attestation :**
 - **RC-Circulation** + couverture **Risque-Piste** pour une moto immatriculée et conforme au modèle homologué,
 - **RC-Piste** (souscrite auprès d'un intermédiaire en Assurance spécialiste en Sports Mécaniques), pour une moto de Piste.
3. Si tu es titulaire d'une **Licence FFM Pilote**, ta couverture en **Responsabilité** n'est pas valide pour un roulage "non-fédéral". Ta Responsabilité basculera alors sur le contrat souscrit pour ta moto, ou par défaut sur celui **RCO** souscrit par le **DCF®**.

C. Assurance Individuelle Accident ("Corporelle"), facultative

1. En cas d'accident, la prise en charge de tes **frais médicaux** sera assurée par ton "**Régime Obligatoire**" (Sécurité Sociale, RSI, MSA) et ta **Complémentaire Santé**. Sous réserve de validité pour ces activités "**Sports à Risque**" (hors Compétition).
2. Une "**Individuelle Accident**" privée compatible avec ces activités, souscrite auprès d'un spécialiste est vivement conseillée.
3. Si tu es titulaire d'une **Licence FFM Pilote**, la garantie "**Individuelle Accident**" reste acquise et te couvrira en complément.
4. **En option** de ton inscription, des formules "**Individuelle Accident**" te sont proposées, intégrant une **Garantie Invalidité** (invalidité supérieure à 10%) et une **Garantie Décès**, ou selon la formule avec **Indemnités Journalières** (Arrêt de Travail suite à un accident sur Circuit, compensation perte de salaire du 31^{ème} jour d'Arrêt de Travail au 365^{ème} jour d'Arrêt maximum).

- | |
|--|
| a. Option Formule A (8€/jour) : Capital Décès = 35.000€ - Capital Invalidité Permanente Totale = 90.000€ Capital Invalidité Permanente Partielle au-delà 10% = (90.000€ x taux invalidité) - Aucune Indemnité Journalière , |
| b. Option Formule B (28€/jour) : Capital Décès = 35.000€ - Capital Invalidité Permanente Totale = 90.000€ Capital Invalidité Permanente Partielle au-delà 10% = (90.000€ x taux invalidité) Incapacité Temporaire Totale : Indemnités Journalières 25€/jour, franchise 30 jours, max. 365 jours. |